



École Notre-Dame
D'un seul cœur

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE NOTRE-DAME**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE NOTRE-DAME**

Procès-verbal d'une séance « extraordinaire» du Conseil d'établissement tenue le 9 décembre 2025 en format TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Benoit Nault, président
Aimée Blais, enseignante 2^e année ND1
Mélanie Étienne, éducatrice SDG, classe principale
Jade Forget-Petit, parent
Stéphanie Fortier, parent
Katherine Fortin-Lacasse, enseignante préscolaire ND1
Marie-Chantal Pelletier, parent
Julie Tremblay, enseignante 2^e, 3^e, 4^e et 6^e ND1-ND2

ÉTAIENT ABSENTS :

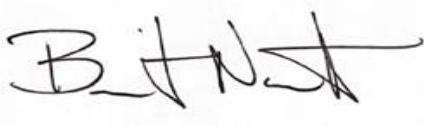
Florence Archambault-, enseignante 5^e année ND2
Mélissa Houle-Beausoleil, parent
Liette Lemieux, secrétaire ND2

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Diane Fortin, directrice

| N° de la résolution ou annotation | |
|-----------------------------------|--|
| | <p>1. Ouverture de la séance M. Benoit Nault, président du Conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.</p> |
| CÉ2025-2026-17 | <p>2. Adoption de l'ordre du jour Sous proposition de Mme Stéphanie Forcier et appuyée par Mme Marie-Chantale Pelletier :</p> <p>Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> |
| CÉ2025-2026-18 | <p>3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2025. Sous proposition de Mme Aimée Blais et appuyée par Mme Mélanie Étienne :</p> <p>Que le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement soit approuvé.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> |
| CÉ2025-2026-19 | <p>4. Points de décision :</p> <p>4.1 Vente de chandails des Légendaires ; approbation Des questionnements ont émergé des parents en lien avec le personnage de nos Légendaires (Samouraï) puisque celui-ci est masqué et a un sabre à la main. À l'origine, ce personnage avait été créé pour représenter l'école lors de compétitions sportives, il se voulait combattant. Considérant les nouveaux encadrements légaux pour contrer la violence à l'école, il a été convenu de reporter ce point afin de mieux comprendre l'origine de cette mascotte.</p> <p>4.2 Activités sportives ND2 (hockey cosom) ; approbation Mme Diane Fortin nous présente l'activité pour les élèves de 4^e à 6^e année du pavillon 2; le coût d'inscription est de 7 \$.</p> <p>Sous proposition de Mme Aimée Blais et appuyée par Mme Marie-Chantal Pelletier que cette activité sportive soit approuvée.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>4.3 Règles de vie ; adoption La direction de l'école présente le nouveau <i>règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire</i>. Celui-ci prescrit un contenu obligatoire aux règles de conduite des établissements de niveau primaire et secondaire, communément appelées « code de vie » ou « mode de vie ». Ces articles du règlement entreront en vigueur le 1er janvier 2026.</p> <p>Le règlement prévoit que les règles de conduite doivent respecter les principes. Dans notre code de vie, plusieurs énoncés sont en adéquation avec le règlement. Nous devons ajouter que les élèves doivent vouvoyer le personnel et utiliser le terme « madame ou monsieur ».</p> |

| | |
|------------------------------|---|
| <p>CÉ2025-2026-20</p> | <p>Sous proposition de Mme Aimée Blais et appuyée par Mme Marie-Chantal Pelletier d'approuver l'ajout aux règles de vie.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> |
| | <p>4.4 Évaluation du projet éducatif : <i>information pour adoption</i> À cause de la panne d'électrique du 11 novembre dernier, le projet éducatif n'a pas pu être présenté aux enseignantes. Le projet éducatif a été présenté aux membres du CÉ. Par la suite, un courriel a été envoyé aux membres du CÉ pour adoption avant le 1^{er} décembre.</p> <p>Les membres du CÉ ont répondu favorablement à l'évaluation du projet éducatif qu'ils ont reçu par courriel.</p> <p>Sous proposition de Mme Aimée Blais et appuyée par Mme Marie-Chantal Pelletier d'approuver le projet éducatif.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> |
| <p>CÉ2025-2026-21</p> | <p>4.5 Nouvelle école : <i>information</i> Pour l'instant, le Centre de services est toujours en attente que l'acquisition du terrain soit effectuée.</p> |
| | <p>5. Points d'information</p> <p>5.1 Président M. Benoit Nault n'a rien à ajouter.</p> <p>5.2 Direction Mme Diane Fortin annonce aux membres que Mme Annie Perreault-Levasseur a joint l'équipe de direction de Notre-Dame. Elle est parmi nous depuis aujourd'hui.</p> <p>5.3 Service de garde Mme Mélanie Étienne nomme qu'il n'y a rien de spécial. Tout va bien.</p> <p>5.4 Enseignants Les 2^e années ont eu une sortie théâtre à Saint-Hyacinthe. C'est un coup de cœur ! Le préscolaire a aussi assisté à une pièce, mais cette fois-ci à Pointe-Valaine.</p> <p>Les élèves du pavillon 2 ont amassé beaucoup de denrées alimentaires. Les bénévoles qui sont venus les chercher ont déclaré qu'ils n'en avaient jamais vu autant. Madame Stéphanie Jean, enseignante d'éducation physique, avait placé sur chaque porte de classe un dessin de Noël. Les élèves coloriaient une partie pour chaque boîte de denrées remplie.</p> <p>5.5 Représentant au comité de parents Il y a eu consultation pour le calendrier scolaire 2026-2027.</p> <p>5.6 Correspondance Aucune.</p> |

| | |
|----------------|--|
| | <p>5.7 Prochaine rencontre La rencontre du 20 janvier 2026 se tiendra en format TEAMS. On verra pour la rencontre de février.</p> |
| | <p>6. Questions diverses Aucune.</p> |
| CÉ2025-2026-22 | <p>7. Levée de la séance Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités :</p> <p>Sous proposition de Mme Mélanie Étienne et appuyée de Mme Katerine Fortin Lacasse :</p> <p>Que la séance du Conseil soit levée à 20 h.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p> </p> <hr/> <p>Benoit Nault Président</p> <hr/> <p>Diane Fortin Directrice</p> |